

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 17 (1937)
Heft: 10

Rubrik: Chiffres, faits et nouvelles

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CHIFFRES, FAITS ET NOUVELLES

A l'ordre du jour de la session parlementaire.

Le Conseil fédéral a approuvé la liste des objets inscrits à l'ordre du jour de la session de décembre des Chambres. Cette liste prévoit notamment (nouveaux objets) la convention avec la France sur la double imposition.

La Suisse « normalise » ses relations commerciales avec l'Espagne nationaliste.

La Suisse vient de « normaliser » ses relations avec l'Espagne nationale.

L'accord intervenu aujourd'hui n'est pas un acte intergouvernemental, puisque le Conseil fédéral suisse avait laissé la responsabilité de la négociation à « l'Office d'expansion commerciale ». Il reste néanmoins vrai que désormais les relations économiques entre les deux pays seront réglées par un ensemble de dispositions juridiques que rien ne distingue d'un traité commercial en règle.

Il n'est pas sans intérêt de rappeler à ce propos que la Suisse a été le premier pays en Europe à admettre l'organisation d'une « représentation officielle » du gouvernement nationaliste. M. Toca, agent du gouvernement de Salamanque, bénéficie à Berne de certains privilèges, réservés d'ordinaire aux membres du corps diplomatique.

La conclusion de l'accord commercial, rendue publique aujourd'hui, démontre que le gouvernement fédéral entend protéger efficacement les intérêts suisses en Espagne, même si, pour des raisons politiques, il n'estime pas utile de reconnaître « de jure » le gouvernement de Salamanque.

(Le Jour, 18 novembre 1937.)

Du fer en Suisse.

Des recherches effectuées dans le Fricktal (Suisse) ont décelé la présence de gisements de fer dont l'importance suffirait à la consommation helvétique pendant une période de 100 à 150 ans, abstraction faite de certaines qualités de fer brut qui devaient toujours être importées. Des essais de fonte par l'électricité ont, au point de vue technique, donné de bons résultats. Le côté économique de la question est actuellement à l'étude.

Agrandissement de la station de recherches scientifiques du Jungfraujoch.

Un nouvel observatoire météorologique vient de s'ouvrir au sommet du Sphinx (3.570 m.) dans les parages du Jungfraujoch. Une construction à une si grande altitude représente un problème technique difficile. Un tunnel partant de la station terminus du chemin de fer de la Jungfrau conduit dans la montagne, jusqu'au-dessous du sommet du Sphinx, et de là, un ascenseur, s'élevant à plus de 100 mètres, pénètre directement à l'intérieur du Pavillon de météorologie. De nombreuses injections de ciment ont été nécessaires pour éviter l'infiltration des eaux. L'ascenseur pouvant contenir 12 personnes conduit en 2 1/2 minutes du tunnel au sommet.

Un peuple prévoyant.

La prévoyance d'un peuple se mesure entre autres au développement de ses institutions d'assurances. A cet égard, la Suisse fait partie des peuples les plus prévoyants. Ses 4 millions d'habitants versent chaque année une somme de 740 millions de francs aux diverses catégories d'assurances, ce qui représente plus de 180 francs par an et par tête d'habitant.

La situation économique de la Suisse en automne 1937.

Le ralentissement de la reprise économique qui, depuis le printemps, s'est manifesté dans de nom-

breux pays, ne s'est jusqu'à présent presque pas fait sentir en Suisse. Les chiffres traduisant la situation durant le troisième trimestre de 1937 démontrent, au contraire, que l'amélioration se poursuit.

Avant tout, le commerce extérieur s'est développé d'une façon très réjouissante durant le trimestre écoulé. Les importations enregistrent une augmentation de 50 % et les exportations de 61 % par rapport au troisième trimestre de 1936. Pendant les neuf premiers mois de l'année, les importations se sont élevées à 1.349 millions de francs contre 822 millions de francs durant la période correspondante de 1936; les exportations à 917 millions de francs contre 606 millions.

En raison surtout d'un certain fléchissement dans l'industrie textile et du vêtement, le degré d'occupation dans l'industrie était légèrement inférieur pendant le troisième trimestre que pendant le précédent. Dans la plupart des autres industries, toutefois, le degré d'occupation se maintient plus élevé et l'on peut bien pronostiquer de l'avenir, en particulier en ce qui concerne l'industrie horlogère, celles du papier et du cuir, des métaux et machines. Dans le bâtiment également on enregistre une notable amélioration. Dans les 28 plus grandes villes, les appartements construits durant les neuf premiers mois de l'année sont en augmentation de 23 % sur ceux construits durant la période correspondante de 1936. Cette amélioration doit, si l'on s'en tient au nombre de logements projetés, se poursuivre encore. Dans les transports, la reprise continue, bien qu'à une allure plus lente. Pour les trois premiers trimestres de l'année en cours, les Chemins de fer fédéraux accusent une augmentation de 28,2 % dans les transports de marchandises et de 9 % dans le trafic des voyageurs comparativement aux trois mois correspondants de 1936.

L'agriculture a bénéficié de récoltes favorables. Du fait de la fermeté des prix, le produit net pour l'ensemble de cette branche de l'économie est plus élevé cette année que l'année passée.

Les prix de gros se sont légèrement affaiblis pendant le troisième trimestre, alors que l'indice du coût de la vie n'accuse aucune modification importante, il était à 137 (1914=100), contre 137,2 à fin juin.

Le marché du travail, grâce à l'activité dans l'industrie et le commerce, offre un aspect bien plus favorable qu'il y a un an. A fin septembre, on comptait 52.000 chômeurs, 37 % de moins qu'à fin septembre 1936. Il faut cependant s'attendre à un certain accroissement saisonnier du chômage pendant l'hiver.

Les chiffres publiés jusqu'ici sur l'état des finances publiques laissent voir qu'une amélioration notable s'est produite, quoique l'équilibre entre recettes et dépenses n'ait pu encore être entièrement réalisé. Les recettes des douanes s'élèvent, durant les neuf premiers mois de 1937, à 130,3 millions de francs contre 118,4 dans la période correspondante de 1936. Les diverses grandes régies fédérales sont dans une situation meilleure au cours du troisième trimestre 1937 que pendant la même période de l'année 1936.

Nouveaux progrès de la production sidérurgique française.

Selon les statistiques que vient de publier le Comité des Forges, la production française de fonte s'est élevée, en octobre dernier, à 705.000 tonnes contre 685.000 t. le mois précédent et 551.000 t. en octobre 1936, et celle d'acier à 703.000 t., contre 672.000 t. et 627.000 t. Ce sont les chiffres mensuels les plus élevés de l'année. Pour les neuf mois an-

térieurs, la production moyenne mensuelle avait été de 650.000 tonnes, tant pour la fonte que pour l'acier.

Pour les dix premiers mois, la production totale de fonte ressort à 6.553.000 tonnes contre 5.127.000 tonnes pendant la période correspondante de l'an dernier (+ 1.426.000 tonnes) et la production d'acier à 6.552.000 tonnes contre 5.531.000 tonnes (+ 1.021.000 tonnes).

Nos exportations de fonte, demi-produits d'acier et produits finis se sont élevés, en octobre dernier, à 179.000 tonnes contre 156.000 t. le mois précédent et 121.000 t. en octobre 1936. Elles ont atteint 1.565.000 tonnes dans les dix premiers mois, soit une moyenne mensuelle de 156.000 tonnes, au lieu de 116.000 tonnes pour l'ensemble de l'année 1936 et 136.000 tonnes en 1935.

(L'Information, le 3 décembre 1937.)

Quelques chiffres sur l'Exposition de 1937.

Le débat sur l'Exposition va prochainement s'ouvrir à la Chambre. A ce sujet, M. Paul Elbel, président du groupe radical-socialiste de la Chambre, a été reçu hier par M. Chaumets auquel il a demandé, entre autres choses, que la question soit, dans un sens ou dans l'autre, tranchée dans le plus bref délai.

M. Max Hymans, sous-secrétaire d'Etat au ministère du Commerce, a, de son côté, exposé hier que le projet de loi qui sera bientôt discuté prévoit un « plafond » de dépenses de 450 millions, dépenses qui ne seront pas assurées par l'Etat, mais par diverses ressources dont la plus importante sera constituée par l'émission de bons à lots à souscrire par le public.

Le nombre des passeports

D'autre part, voici quelques chiffres intéressants l'Exposition 1937. Le nombre des passeports délivrés pour la France, respectivement pour les neuf premiers mois de 1936 et 1937, dans quelques villes étrangères, révèle les différences suivantes : Zagreb (Yougoslavie), 486-2.514; Istanbul (Turquie), 257-1.362; Hambourg (Allemagne), 2.228-5.080; Galatz (Roumanie), 199-1.558; Washington (Etats-Unis), 1.399-2.223; Sofia (Bulgarie), 311-3.933.

Le nombre de cartes de légitimation délivrées aux touristes étrangers a été de 787.567.

Les recettes de l'octroi de Paris ont été en plus-value, par rapport à 1936, de 13 millions et demi; celles du métro, du 25 mai au 31 octobre, de 25 millions (par rapport à la même période de 1936); celle des autobus (compte tenu de la majoration des tarifs), de 27.800.000; enfin, le nombre des voyageurs, depuis le début de l'année jusqu'au 21 septembre dans le métro, a été supérieur de 19 millions par rapport à 1936 (du 1^{er} janvier au 21 septembre.)

(Les Echos du 2 décembre 1937.)

Le prix de l'essence dans les zones franches franco-suisse.

Une délégation du Conseil d'Etat (exécutif) du canton de Genève, composée de MM. Lachenal, président du Conseil d'Etat, Picot, Casati et Anken, s'est rendue à Berne pour conférer avec M. Motta, président de la Confédération, sur l'affaire des zones à la frontière franco-suisse. La question du prix de l'essence pour automobiles en zones a été longuement débattue. Les garagistes et distributeurs d'essence du canton de Genève ont fait valoir, en effet, que la disparité qui existe entre les prix pratiqués pour l'essence dans les zones et en Suisse — l'écart atteint jusqu'à 50 % — leur cause un préjudice considérable, leur chiffre d'affaires ayant diminué depuis quelques mois dans des proportions inquiétantes.

De nouvelles démarches diplomatiques vont être entreprises à Paris pour la protection des intérêts genevois.

(La Journée Industrielle, 19 novembre 1937.)

Les origines de la presse et de l'imprimerie.
Par M. André Ravry, journaliste. Magnifique Album renfermant 172 pages de texte, format 25 × 32 et 70 hors-texte en plusieurs couleurs par tous les procédés graphiques connus. Publié par le « Bulletin Officiel » des Maîtres Imprimeurs de France, 7, rue Suger, Paris (VI^e). Prix : 80 francs pour la France, 100 francs pour l'Etranger.

Les journalistes, ainsi que les libraires et les imprimeurs, de même que les bibliophiles liront avec plaisir et profit l'ouvrage présenté à leur suffrage cette année sur *Les Origines de la Presse et de l'Imprimerie*. Son auteur, ancien journaliste parisien, donne dans ce beau livre la preuve de sa haute érudition et le témoignage de la scrupuleuse connaissance qu'il a acquise des sujets qu'il traite. Cet ouvrage de 172 pages 25 × 32 lui a coûté une somme considérable de recherches assidues, parfois fastidieuses aux sources des si nombreuses bibliothèques et auprès des historiographes de l'imprimerie, du journalisme et des bibliophiles de tous pays.

Tout imprimeur possède ou imprime un journal, c'est pour lui principalement que l'auteur a écrit deux grands chapitres sur l'imprimerie en Europe et en Chine, mais tous les bibliophiles les consulteront avec plaisir, ils y trouveront une documentation du plus grand intérêt.

L'impression est véritablement luxueuse, la mise en pages et les hors-texte par tous les procédés d'impression suscitent l'admiration de tous les professionnels français et étrangers; il est publié dans un but de propagande pour le beau livre, et vendu sans aucun bénéfice. Tous les ans, le *Bulletin Officiel* des Maîtres Imprimeurs fait paraître un volume sur un sujet différent; son tirage est toujours épuisé dans l'année de sa parution. De l'avis unanime, cet album se place au tout premier rang des meilleures ouvrages parus dans le monde entier et consacrés aux arts du Livre.

Le Contrôle budgétaire.

(Chez Delmas, Editeur, Paris.)

Par M. Robert Satet, Administrateur du Comité national de l'Organisation française, Professeur de Contrôle Budgétaire à l'Ecole d'Organisation scientifique du Travail (Paris) et à l'Université de Louvain (Belgique).

La direction d'une entreprise moderne nécessite l'application des méthodes du contrôle budgétaire. L'ouvrage publié par M. Robert Satet apporte à ceux qui en sont responsables une étude complète et précise sur cette question.

Après avoir examiné avec une remarquable clarté la théorie du contrôle budgétaire, il consacre près de la moitié de l'ouvrage à l'étude de monographies de plus de trente cas concrets qui permettent de saisir tout la souplesse de cette méthode. Enfin, une bibliographie comprend la totalité des ouvrages de toutes langues traitant de cette question.

Le contrôle budgétaire n'est pas une méthode comptable ni une méthode de calcul de prix de revient, il se définit comme une véritable méthode de direction. Ses avantages sont variés: il oblige à établir un plan d'action, une politique de vente et une politique générale de l'entreprise; il conduit à l'élaboration d'un programme de fabrication qui entraîne lui-même un contrôle de l'exécution.

Le livre de M. Robert Satet aidera certainement tous ceux qui collaborent à la direction d'une entreprise grande ou petite en leur montrant comment analyser pour diriger.

« Mon Pays » (I)

(Le livre des Suisses à l'étranger)

Pour que les Suisses qui ont quitté la patrie ne soient pas des « heimatlos » spirituels, il faut autre chose qu'un passeport; il faut autre chose que des relations d'affaires avec le pays; il faut autre chose qu'un vague sentimentalisme du souvenir.

La « Nouvelle Société Helvétique » et la Commis-

(1) Orell Füssli, Zurich.

sion des Suisses à l'étranger vient de publier un fort beau livre destiné aux Suisses qui vivent en dehors du pays et qui doit contribuer à maintenir forte leur vitalité helvétique, lorsque celle-ci, liée par les circonstances à des nécessités particulières, pourrait s'affaiblir. Il y a tant de Suisses qui ne sont jamais sortis de chez eux et qui respirent toutes les émanations de l'air le plus irrémédiablement étranger..., s'ils pouvaient eux aussi découvrir le sens de cette belle publication et par là-même la dignité d'être ce qu'ils sont...

Ce très beau livre présente « Notre Pays » (Alfred Chapuis), « L'histoire de notre pays » (Alfred Specker, Zurich), « Sa Constitution » (en des pages d'une admirable clarté de l'éminent juriste Tell Perin), « Les Suisses à l'étranger », par Alice Briod, directrice du Secrétariat des Suisses à l'étranger, étude qui est une intelligente contribution au prestige de notre pays et qui montre avec autorité quelle est l'activité civilisatrice et colonisatrice des nombreux Suisses dispersés dans tous les continents. D'autres pages sont consacrées aux femmes suisses que leurs talents ou leur initiative désigne à l'admiration de ceux qui apprennent à les connaître; et puis des illustrations fort bien choisies contribuent à donner à cet ouvrage une signification digne d'être remarquée.

Vingt siècles n'ont pas suffi à persuader les estomacs avides et les ambitions cupides que l'homme ne vit pas de pain seulement; ce confort qu'est le vin dans le broc, le pain dans la huche, la bûche sous la chaudière du chauffage central..., n'a jamais créé une patrie, le livre publié par la « Nouvelle Société Helvétique » rappelle tout simplement ce qui est nécessaire à la création d'un Etat qui protège ses ressortissants et leur confère une respectabilité évidente; les malheureux qui appartiennent à un pays avili savent ce qu'il en coûte d'avoir perdu le prestige de la nationalité.

« Mon Pays » rappelle de quelle nature est la dignité de la Suisse. Par des documents bien présentés, cette publication stimule notre fierté d'être ce

que nous sommes et contribue ainsi à coordonner les fondements de notre mission historique, cette vocation si typiquement nôtre et qui est : sage compréhension des différences qui séparent et des ressemblances qui lient les multiples formes de la culture européenne.

VERÈNA PFENNINGER.

Société Suisse de Secours Mutuels à Paris.

Un chirurgien compétent, une clinique confortable sont des choses ruineuses et en général cette nécessité se présente toujours au moment le plus inopportun. Beaucoup de nos Sociétaires se sont vus en de telles circonstances être obligés d'avoir recours à l'hôpital. Pour éviter ceci, la Société Suisse de Secours Mutuels s'est affiliée à un groupement de chirurgiens, afin de pouvoir offrir à ses membres, moyennant une cotisation annuelle très minime, la *gratuité* des frais de chirurgie et de clinique.

La Société Suisse de Secours Mutuels fondée à Paris en 1849 est une société qui a pour but de venir en aide à ses adhérents en cas de maladie. Elle est subventionnée par le gouvernement suisse. Bon nombre de nos compatriotes ont pu supporter plus allégrement les épreuves de la maladie. Beaucoup de maladies qui autrefois étaient soignées par le médecin, le sont aujourd'hui par le chirurgien.

Ce n'est qu'après un sérieux examen de la question et après avoir pris tous les renseignements nécessaires que le comité de la S.S. de S.M. s'est décidé à présenter cette nouvelle activité à ses membres. Tous les chirurgiens de notre groupement sont des praticiens ayant fait leurs preuves dans leur spécialité et notoirement connus.

Les cliniques sont toutes des maisons de premier ordre, possédant une organisation assurant le maximum de sécurité. Le passé de la Société Suisse, le sérieux qu'elle apporte à l'ensemble de ses projets sont une garantie pour ses adhérents et elle sauvegarde notre belle devise :

Un pour tous, tous pour un.

G. ROTH & C^o

Société Anon. - BERTHOUD (Suisse)

EXPORTATION DE VÉRITABLES
FROMAGES SUISSES

EMMENTHAL -- GRUYÈRE
SBRINZ

*“ Petits Gruyères ” en boîte
marque “CHATEAU de BERTHOUD”*

CHUIT, NAEF & C^{ie}

FIRMENICH & C^{ie}, Succrs.

GENÈVE

PARFUMS ARTIFICIELS ET SYNTHÉTIQUES

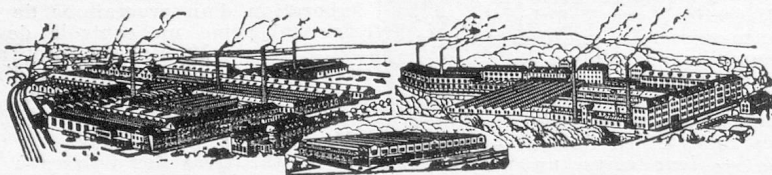
Représentant à Paris

M. CHEVRON, (s. a. r. l.)

11, rue Vézelay (8^e)

TÉLÉPHONE : Laborde 15-28

TRÉFILERIES RÉUNIES S.-A. BIENNE (Suisse)



FERS et ACIERS ÉTIRÉS DE PRÉCISION, en tous profils, pour Construction

Vis et Décolletages, ARBRES DE TRANSMISSIONS

FERS et ACIERS (Feuillard) laminés à froid